

Renforcement des moyens de contraintes : **FO JUSTICE ENTENDU !**

COMMUNIQUÉ :

Suite à notre communiqué du 14 mars 2026 relatif à l'évasion survenue lors d'une extraction judiciaire, l'administration pénitentiaire a publié une note visant à renforcer l'usage des moyens de contrainte lors des extractions.

FO Justice prend acte de cette évolution qui va clairement dans le sens de nos alertes répétées : **les extractions constituent un point de vulnérabilité majeur et nécessitent des dispositifs de sécurité renforcés.**

Cette note vient ainsi confirmer ce que **FO Justice** dénonce depuis longtemps : **sans mesures adaptées, les Personnels sont exposés à des risques importants lors des escortes.** Le renforcement de l'utilisation des menottes, des chaînes de conduite, des ceintures abdominales et des entraves constitue une avancée nécessaire pour prévenir toute nouvelle évasion.

► Cependant, **FO Justice** alerte immédiatement sur un point essentiel : **ces nouvelles exigences ne peuvent être appliquées sans moyens concrets.** Il est impératif qu'un audit rapide et exhaustif soit réalisé dans l'ensemble des établissements afin d'évaluer les équipements réellement disponibles.

Dans le prolongement, un plan d'équipement doit être engagé sans délai afin de garantir la mise à disposition de matériel en quantité suffisante et conforme aux nouvelles prescriptions. Il est inconcevable que les Personnels soient sommés d'appliquer ces consignes sans disposer des outils nécessaires.

Si une extraction devait être organisée sans que les moyens matériels soient disponibles, Il n'y aurait d'autre alternative que son annulation... ou sa réalisation par le biais de la visioconférence.

Car au-delà du renforcement des moyens de contrainte, **FO Justice** rappelle avec force sa revendication centrale, déjà exprimée dans notre précédent communiqué : **il est urgent de réduire drastiquement le recours aux extractions.**

► **La généralisation de la visioconférence doit devenir la règle** pour les rendez-vous judiciaires de courte durée, afin d'éviter d'exposer inutilement les personnels à des risques. De la même manière, le déplacement des magistrats en établissement pénitentiaire doit être encouragé lorsque cela est possible.

Faire courir des risques à des agents pour des audiences de quelques minutes n'est ni acceptable, ni responsable. Le recours accru à la visioconférence constitue une mesure de bon sens, à la fois sécuritaire et économiquement pertinente en termes de mobilisation des effectifs, alors même que les Personnels sont déjà fortement sollicités et épuisés.

► FO Justice continuera de porter avec détermination ces revendications.

Si cette note constitue une première réponse aux problématiques soulevées, elle restera insuffisante tant que les moyens matériels ne seront pas au rendez-vous et que la doctrine d'utilisation des extractions n'évoluera pas en profondeur.

FO Justice : Pour la sécurité des Personnels, des moyens adaptés et une véritable politique de prévention des risques.

